

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2024**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le mercredi 20 novembre 2024, à 12 h 15, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Vincent Bérubé

M. Mario Guignard

M. Simon Fissette

M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédric Gagnon, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière et M^{me} Chantale Guy, adjointe au greffe.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

301-2024 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que proposé.

Réparation de la surfaceuse à glace du Centre Bombardier – Attribution de contrat

302-2024 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, avec effet rétroactif, la soumission de Robert Boileau inc., datée du 4 novembre 2024, relative à des services de réparation de la surfaceuse à glace du Centre Bombardier, lesquels services sont décrits à ladite soumission, comprenant notamment le remplacement des batteries, et de décréter à cette fin une dépense de 23 830,44 \$, toutes taxes en sus, payable à même le surplus libre de la Ville;

D'AUTORISER M^{me} Anny Morin, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Inspection du barrage du lac L'Italien – Attribution de contrat

303-2024 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la soumission numéro VLPO-2401, de Parallèle 54 Expert-Conseil inc., datée du 11 octobre 2024, relative à la réalisation d'une inspection de barrage incluant la

rédaction du rapport d'évaluation, et de décréter à cette fin une dépense de 6 000,00 \$, toutes taxes en sus, payable à même le surplus libre de la Ville;

D'AUTORISER M. Stéphane Roy, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Inspections visuelles des prises d'eau dans les lacs Bourgelas, de captage et L'Italien - Attribution de contrat

304-2024 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER la soumission numéro 23239-X-BR, de la société 9298-3972 Québec inc., datée du 11 octobre 2024, relative à la réalisation d'inspections visuelles pour les trois prises d'eau dans les lacs Bourgelas, de captage et L'Italien, et de décréter à cette fin une dépense de 7 534,29 \$, toutes taxes en sus, payable à même le surplus libre de la Ville;

D'AUTORISER M. Stéphane Roy, directeur des Services techniques, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au surplus libre de la Ville.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

305-2024 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 12 h 25.